

Les ESAT et Entreprises Adaptées présenteront leurs savoir-faire à Rennes le mois prochain

Le 12 mars prochain, Rennes accueillera, à la Halle Martenot, le salon Handi Market Grand Ouest, journée de présentation des biens et services des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et des EA (Entreprises Adaptées) des régions Bretagne, Pays de Loire et Basse Normandie. L'événement, impulsé par Le Groupe la Poste, la SNCF, la Ville de Rennes et Rennes Métropole, est co-organisé par les réseaux associatifs ARESAT Bretagne (Association Régionale des ESAT), UNEA Grand Ouest (Union Nationale des Entreprises Adaptées), L'ADAPT (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) et la BOSS (catalogue interactif dédié aux achats responsables des professionnels). *« L'objectif de cette journée est de montrer le potentiel et les compétences des ESAT et EA, en terme d'offre de produits et services, aux professionnels du privé et du public. Il s'agit de promouvoir un achat socialement responsable et de proximité. »*, rapporte Emmanuelle Fournil, responsable de la BOSS. Pour se faire, la journée sera organisée en trois temps : La halle d'exposition, où seront présentés plus de 150 produits et services ; le café des affaires, pour les rendez-vous entre visiteurs et futurs fournisseurs ; ainsi qu'un espace questions-réponses, pour répondre aux interrogations sur les partenariats économiques.

« Il demeure encore une certaine méconnaissance sur les savoir-faire de ces structures. »

Suite à cette initiative, les réseaux associatifs espèrent changer le regard des professionnels sur les ESAT et EA. *« Il demeure encore une certaine méconnaissance sur les savoir-*

faire de ces structures. Et la demande reste souvent limitée à un nombre restreint d'activités », commente Emmanuelle. Ainsi, selon un rapport du réseau GESAT, en 2013, plus de 30% des marchés réservés portaient sur des prestations liées à l'entretien des espaces verts (plus de 40% en y ajoutant l'entretien de la voirie). Dans le même temps, les ESAT et EA ont continué à diversifier leurs activités et cherchent désormais à investir de nouveaux secteurs, en se positionnant sur la demande. *« Nous proposons des métiers et formations les plus larges possibles, afin de favoriser l'accès au travail des personnes handicapées. »,* explique la responsable de la BOSS. Et de préciser *« Les prestations intellectuelles, notamment, se développent beaucoup. »*. Une volonté partagée par des structures de plus de 20 salariés – tels la SNCF ou la Poste – qui ont, depuis 1987, l'obligation d'inclure 6 % de personnes handicapées dans leur activité, par le biais de l'emploi ou de prestations.